



Note d'Information n°06-2020  
22/06/2020

## NOTE D'INFORMATION

Objet : fermetures SISTM 2020-2021 et modalités de régularisation

Nous vous informons que le Service sera fermé :

- Le lundi 13 juillet 2020
- Le vendredi 14 mai 2021

Les fermetures du Service au-delà du 31 mai 2021 seront définies ultérieurement.

Concernant les modalités de régularisation des jours de fermeture obligatoire, vous pouvez prévoir les dispositions suivantes :

- La pose d'un congé payé
- La pose d'un JNT (cadre au forfait jour)
- L'inversion d'un jour de repos dans le même cycle de travail (temps plein ou temps partiel) – avec délai de prévenance maxi auprès de votre Responsable au 26 juin 2020

Merci de votre attention.

**Pierrick MARTIN**

Directeur Général